



Dossier n° PC0690042500001

date de dépôt : **12/02/2025**

date d'affichage du dépôt de la demande en mairie :
13/02/2025

demandeurs : **Monsieur MICHEL BRICE**

pour : **Travaux ou changement de destination sur
construction existante**

adresse terrain : **232 CHEMIN DU CLOS DES LIESSES 69380
ALIX,**

ARRÊTÉ N°2025-32
**Accordant avec prescriptions un permis de construire
au nom de la commune d'Alix**

Le Maire d'Alix,

Vu le code de l'urbanisme, notamment ses articles R.111-2, R.111-5, R.111-27 et R.332.116 ;

Vu le Plan Local d'Urbanisme (PLU) approuvé le 22 janvier 2018 ;

Vu la demande de permis de construire présentée le 12/02/2025, complétée le 28/03/2025 par Monsieur MICHEL BRICE demeurant 232 CHEMIN DU CLOS DES LIESSES 69380 à ALIX (Rhône).

Vu l'objet de la demande :

- Extension d'une surface de plancher de 361.56 m² (bureau), modification d'ouvertures, ravalement, modification d'un auvent, création d'un abris bois, modification de la clôture à l'alignement, d'une maison individuelle
- Sur la parcelle cadastrée 0U-1405

Vu l'avis du SIEVA en date du 1^{er} avril 2025 ;

Vu l'avis du SMAP en date du 14 avril 2025 ;

Vu l'avis de l'Unité départementale de l'Architecture et du Patrimoine du Rhône en date du 16/04/2025 ;

Vu l'avis de la commission urbanisme en date du samedi 17 mai 2025.

ARRÊTE

Article 1

Le permis de construire est **ACCORDE AVEC PRESCRIPTIONS.**

Article 2

Le pétitionnaire devra tenir compte des prescriptions suivantes :

- Emises par le SMAP dans son avis du 14 avril 2025
- La toiture sera en Oméga 13
- Les menuiseries seront en bois ou en aluminium. Le PVC est proscrit dans les espaces protégés
- Les panneaux solaires seront sur une seule bande, en bas de toiture.